

WISE

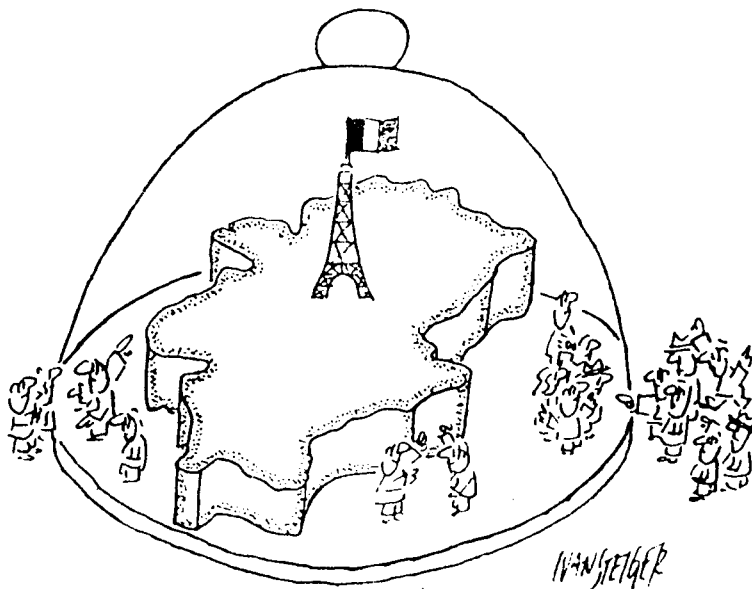
Service Mondial d'Information sur l'Energie / World Service on Energy /
Weltweiter Energie Informationsdienst / Servizio di Informazione Energetica /
Servicio Mundial de Información sobre la Energía

Wise-Paris
4, rue Dunois
75013 Paris, France
Tél. : (33) - 1 - 45 85 57 89

15 FRANCS

TCHERNOBYL: INFORMATION ET MESURES EN FRANCE ET EN RFA

DOSSIER DU 9 MAI 1986



ADRESSES DES RELAIS DE WISE

WISE-AMSTERDAM
P.O. Box 5627
1007 AP Amsterdam
Pays-Bas
Tel. : (31) 20-653867

WISE-BRUSSELS
22 rue de Toulouse
1040 Brussels
Belgique

WISE-LONDRES
52, Azra Lane
London SW2
Angleterre
Tel. : (44) 1-737 41 44

WISE-COPENHAGEN
c/o OOA
Rysgade 19
2200 Copenhagen N
Danemark
Tel. : (45) 1-35 85 45

WISE-ANTWERP
Breughelstraat 31:33
2018 Antwerp
Belgique
Tel. : (32) 3-218 6562

WISE-HELSINKI
c/o EYV
Purasmiehenkatu 29-31A
SF 00150 Helsinki
Finlande

WISE-WASHINGTON
P.O. Box 33373
Washington DC 20009-9373
USA

WISE-STOCKHOLM
c/o FMK
P.O. Box 8063
Kungsholmsgatan 2
10420 Stockholm
Suède
Tel. : (46) 8-519736

WISE-TARRAGONA
Trinquet Vell 10
Tarragona
Espagne
Tel. : (34) 77-228246

WISE-GLEN APLIN
P.O. Box 87
Glen Aplin Q 4361
Australie
Tel. : (61) 78-634364

WISE-TOKYO
c/o PRREE
B Kakan 7-28-24
Tokyo
Shinjuku, Shinjuku-ku
Japan
Tel. : (81) 3-2028001

Le Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants (SCPRI) a beaucoup parlé ces derniers temps de ses 130 stations de mesure de radioactivité en France. Les résultats de prélèvements que le SCPRI a effectués et publiés ne représentent même pas un dixième du nombre de stations.

Les résultats de prélèvements non publiés que nous avons pu obtenir sont totalement insuffisants. Ils montrent néanmoins certains faits:

1. La concentration en iode 131 relevée dans le lait provenant d'une ferme située non loin du centre nucléaire de Saclay est trois fois supérieure à la limite fixée par les gouvernements de plusieurs régions en RFA (soit 60 Bq/l contre 20 Bq/l) pour la mise en vente du lait. Ceci, alors que ces vaches auraient été alimentées seulement en partie avec de l'herbe fraîche, sur laquelle s'est déposé l'essentiel des particules radioactives après les pluies qui sont tombées sur toute l'Europe de l'ouest.

On peut donc se demander quelles sont les concentrations en iode 131 dans le lait de vaches qui se trouvent sur les pâturages.

2. Les résultats de prélèvements effectués dans les pays riverains de la France, et notamment en RFA, excluent la possibilité d'une absence de concentrations de radioactivité plus élevées que celles publiées par le SCPRI et celles dont nous avons pris connaissance qui portent sur la région parisienne.

3. Des mesures draconiennes ont été prises dans la quasi totalité des pays riverains de la France. En Belgique, RFA, Suisse et Italie, les gouvernements ont appelé les éleveurs à ne pas laisser les vaches sur les pâturages, vue la concentration importante d'iode 131 dans l'herbe fraîche. Le lait et les légumes sont systématiquement contrôlés avant la mise en vente. Une certaine quantité de lait et les légumes a été détruite. On demande aux parents d'éviter de laisser jouer les enfants dans le sable ou dans l'herbe, de laver particulièrement soigneusement, etc.

Bien qu'il existe aussi dans ces pays des avis différents sur l'ampleur des mesures à prendre, il y a unanimité sur un minimum de précautions à prendre.

De ce côté-ci de la frontière, le directeur du SCPRI, M. Pierre PELLERIN, se borne à déclarer dans un communiqué publié dans la soirée du 4 mai qu' "il faudrait imaginer des élévations dix mille ou cent mille fois plus importantes pour que commencent à se poser des problèmes significatifs d'hygiène publique".

4. Une discussion en France sur les éventuelles mesures à prendre est rendue impossible par l'étouffement des informations indispensables. Cette politique est facilitée par le fait que les agents de radio-protection n'ont pas le droit de divulguer des informations, quelles qu'elles soient. (voir décret en annexe).

Dans la mesure où les concentrations de radioactivité en iode 131 dans les denrées alimentaires et sur les sols pourraient affecter les petits enfants de façon plus importante que les adultes*, on peut se demander pourquoi les autorités françaises n'ont pas même pris la moindre mesure de précaution à la leur égard.

Une personne consommant quotidiennement 1 litre de lait ayant une concentration en iode 131 de 500 Bq/l (limite fixée par le gouvernement fédéral allemand) pendant 10 jours reçoit à la thyroïde une dose cumulée de 250 mrem**. En supposant que cette personne mange quotidiennement 0,4 kg de légumes contenant 250 Bq (d' iode 131)/kg (limite allemande) pendant la même période, on arrive à une dose cumulée totale de 300mrem (250 + 50).

Les limites internationales (CIPR 26 et 30) fixent la dose maximale admissible (DMA) à la thyroïde à 5 rem/an. On devrait alors consommer ces aliments pendant 5 mois et demi avant d'atteindre la limite indiquée (sans compter l'ingestion d'iode 131 par d'autres denrées alimentaires ainsi que l'eau, l'air, la poussière, etc.).

Dans les cas élevés que l'on a révélés en RFA, le même calcul pourrait se présenter ainsi: consommation pendant 10 jours de lait à 1000 Bq/l et de légumes à 4000 Bq/kg = 1,3 rem. La personne atteindrait donc la DMA de 5 rem/an en moins de 40 jours.

* L'iode est absorbée par la thyroïde, qui pèse 1 gramme chez le nouveau-né, et 16 à 18g. chez l'adulte, et sature donc l'organe de l'enfant beaucoup plus vite que celui de l'adulte, d'où un risque de cancer plus élevé.
Il faut souligner que la valeur normale de l'iode 131 dans l'environnement est zéro.

** D'après le Pr. Tubiana, pour la thyroïde, l'action de 2,7 microcuries, équivalent à 100.000 Bq, entraîne une dose de 5 rem.

On peut estimer que les services allemands auraient trouvé des taux de contamination dans le lait encore plus importants que ceux cités s'ils n'avaient pas lancé d' "appels urgents" aux éleveurs afin qu'ils ne nourrissent pas leurs vaches avec du fourrage frais.

On peut également estimer qu'une partie de la population française, et notamment près de la frontière allemande, qui n'a été prévenue de rien, ait reçu, et reçoive, des doses à la thyroïde dont l'ordre de grandeur pourrait se situer bien au dessus d'1 rem cumulé sur 10 jours.

Selon les chercheurs allemands que nous avons interrogés, une dose à la thyroïde de 100 mrem cumulée sur 10 jours se traduit par un risque de cancer de 1 sur 100.000.

Le 2 mai, des "spécialistes" de l'EDF et du CEA, cités par l'AFP, déclarent qu' "à l'extérieur du site (de la centrale de Tchernobyl), les doses de radioactivité ne devraient pas atteindre un niveau dangereux au delà d'une distance de l'ordre d'une dizaine de kilomètres". Et pour le directeur du SCPRI, le Pr. PELLERIN, répétons-le, "commencent à se poser des problèmes significatifs d'hygiène publique" à des élévations 10 mille ou 100 mille fois plus importantes que ce qu'on aurait relevé en France.

Le gouvernement italien a manifesté sa "confiance" dans les déclarations des autorités françaises en interdisant l'importation de lait en provenance de France. Mesure jugée injustifiée à Paris, où on "soulignait que le nuage radioactif n'a pas atteint le territoire français", peut-on lire dans une dépêche AFP du 5 mai 1986. Par ailleurs, la France a menacé de refuser en bloc l'interdiction d'importation de denrées alimentaires par la Communauté Européenne, si l'Italie ne laissait pas tomber sa revendication de voir les importations de denrées alimentaires, y compris à l'intérieur de la Communauté Européenne, accompagnées d'un certificat les garantissant pour la consommation humaine.

Depuis le début de la catastrophe de Tchernobyl, le souci d'information de la population de la part des autorités françaises ne laisse aucun doute. Et comme nous le confirment les renseignements qu'ont recueillis les journalistes de l'AFP le 30 avril, au "Secrétariat Général du Comité Interministeriel de la Sécurité Nucléaire", plus haute instance de sûreté nucléaire en France, l'amélioration de l'information se trouve toujours tout en haut de la liste des priorités.

"Un des problèmes fondamentaux qui préoccupe les autorités responsables est celui de la transmission et de la diffusion la plus rapide possible de l'information en cas de crise nucléaire. Un aménagement des modalités de la coordination de l'information du public et des médias au plan national est actuellement à l'étude".

En ce moment nous ne vivons tout de même pas une situation de "crise nucléaire"; d'ici là, tout ira encore mieux quant à l'information en France. Calmez vous !

FRANCE: CENTRE D'ETUDES NUCLEAIRES DE SACLAY

Selon nos informations, on a mesuré le 2 mai, pour l'iode 131, 1600 Bq/kg d'herbe, à Saclay, à une trentaine de kilomètres de Paris. Le 3 mai, on aurait trouvé 1000 Bq/kg, et les 5 et 6 mai environ 800 Bq/kg. Par ailleurs, l'iode été accompagné de concentrations en Césium 137 d'environ 200 Bq/kg.

En comptant entre 0,2 et 0,6 kg d'herbe par m² de terrain fauché, on peut comparer la valeur de Césium 137 décelée (entre 40 et 120 Bq/m²) à des prélèvements effectués "en temps normal" aux environs du centre de retraitement de La Hague. La moyenne des taux prélevés entre juillet et décembre 1985 en 5 points différents s'élevait à 3,4 Bq/m², avec des valeurs variant entre 0,9 et 14 Bq/m².

Dans le lait en provenance de la ferme contrôlée régulièrement à proximité de Saclay, on aurait trouvé 60 Bq/l pour l'iode 131. Les vaches avaient été nourries environ pour moitié seulement avec de l'herbe fraîche, et pour le reste avec des aliments secs. La CMA (concentration maximum admise) pour l'eau est de 37 Bq/l en France (Iode 131).

Selon un responsable du SCPRI (Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants) la valeur de référence pour entamer une action quelconque serait égale à 100.000 picocuries par litre, soit 3700 Bq/l de lait. Les mesures effectuées ne mettraient pas en évidence plus de 100 picocuries/l, soit 3,7 Bq/l. Ceci est en contradiction flagrante avec ^{les} mesures que nous avons pu obtenir par ailleurs (voir ci-dessus).

FRANCE: LE CENTRE D'ETUDES NUCLEAIRES DE MARCOULE

Les premières mesures positives sur des prélèvements "papier filtre jaune" ont été enregistrées sur le site nucléaire de Marcoule (Gard) le 29 avril. Le lendemain, la concentration en iode 131 dans l'air a augmenté d'un facteur dix, et le 1^{er} mai d'un facteur 100 par rapport aux mesures du 29 avril, pour atteindre une valeur correspondant au cinquième de la Concentration Maximum Admise (CMA) pour la population, soit environ 1,5 Bq/m³ d'air. (CMA population: 7,4 Bq/m³). Le 5 mai, la concentration en iode 131 dans l'air a commencé à décroître (probablement avec les pluies importantes du 4 mai; la pluie amène les particules radioactives au niveau du sol). Nous ne connaissons pas les taux enregistrés.

Par ailleurs, on a mis en évidence, outre l'iode 131, les radio-nucléides suivants: Iode 132, Tellure 132, Barium 140, Lanthane 140, Technétium 99m, Molybdène 99, Ruthénium 103, Ruthénium 106, Césium 137, Césium 134.

Leur concentration respective relevée ne nous est pas connue. Des frottis de voitures ont mis en évidence essentiellement de l'iode 131 et du Tellure 132. Leur concentration respective ne nous a pas été communiquée.

REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

Le 2 mai un porte-parole du Ministère de l'intérieur de RFA déclare: "Si des enfants boivent du lait (frais) en grande quantité, cela peut être nuisible". La Commission Fédérale pour la radioprotection fixe des limites particulières pour la concentration en iode 131 dans le lait: 500 Bq/l. Les gouvernements régionaux de Hesse, Hambourg et Sarre jugent les limites imposées insuffisantes, et rendent publique une concentration maximale admise de 20 Bq/l (Hesse et Hambourg) et 100 Bq/l (Sarre) pour la vente à la population.

Le 3 mai la population du sud de la RFA est mise en garde contre la consommation de lait frais. En Bade-Wurtemberg, on trouve des concentrations d'environ 1500 Bq/l de lait frais, et même jusqu'à 3300 Bq/l d'iode 131.

La concentration de radioactivité dans l'air décroît dans toute l'Allemagne. En Hesse on recommande d'éviter de sortir sous la pluie. En Sarre et en Rhénanie Palatinat on appelle les parents à ne pas trop laisser les enfants jouer dans le sable et dans l'herbe.

Le 4 mai entre 300 et 500 Bq/l (iode 131) se trouvent dans des prélèvements de lait de vache en Hesse. La concentration en Iode du lait fourni par des vaches alimentées en fourrage sec reste en dessous des 20 Bq/l admis. Sur le sol, on relève des taux de radioactivité allant jusqu'à 10.000 Bq/m² (iode 131). L'iode 131 est accompagné de Césium 137 et Césium 134, dont les concentrations atteignent respectivement 10% et de 3 à 5% des valeurs de l'iode 131.

Dans l'eau de pluie, on trouve 2000 Bq/l à Darmstadt et 8000 Bq/l à Aschaffenburg (Hesse), pour l'iode 131. Les radios diffusent un appel à la population de ne pas boire de l'eau de pluie.

Le gouvernement fédéral fixe des limites pour la concentration en iode 131 et en Césium 137 pour les légumes frais: respectivement 250 Bq et 100 Bq/kg. En Rhénanie Palatinat, on mesure jusqu'à 1750 Bq/kg dans les épinards.

Le 5 mai les gouvernements de Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat interdisent la vente de légumes à feuilles de plein champ (bettes, choux de Milan, salades, épinards). Sur les grands marchés, on confisque la totalité des légumes de plein champ, dont une partie peut être remise en vente le lendemain. Le marché est contrôlé.

Appel aux maraîchers de ne pas arroser avec de l'eau de pluie. Mise en garde contre la boisson de lait en provenance direct des fermiers. En général, la concentration en iode 131 reste inférieure à 500 Bq/l de lait, mais dépasse la limite dans certains cas où les vaches paissent en plein champ.

Recommandation de bien se laver, et surtout les petits enfants.

Le 6 mai on mesure jusqu'à 3000 Bq/kg pour l'iode 131 et entre 2 et 30 Bq/kg pour le Césium 137 dans les épinards, en Rhénanie-Palatinat. On trouvera également dans l'herbe des concentrations autour de 4000 Bq/kg pour l'iode 131. Le gouvernement de Bade-Wurtemberg publie une multitude de résultats de prélèvements. Des légumes confisqués sur les marchés contenaient jusqu'à 10 fois les concentrations maximum autorisées (soit jusqu'à 2500 Bq/kg d'iode 131), et dans un cas, il s'agissait même d'une valeur excédant 48 fois la limite (soit 12.000 Bq/kg).

Le gouvernement du Land Bade-Wurtemberg lance un "appel urgent" aux fermiers de ne pas nourrir les vaches avec de l'herbe fraîche. Localement, on avait mesuré 4 fois la concentration maximum admise (soit 2000 Bq/litre de lait pour l'iode 131). Dans le lait de brebis la limite a été dépassée jusqu'à 17 fois (soit 8500 Bq/l pour l'iode 131). Un château d'eau à Leipheim (Danube) a été mis à l'arrêt parce que l'on jugeait alarmant son taux de radioactivité (130 Bq/l).

Selon les scientifiques de l'Institut de Biophysique d'Homburg (Sarre), la concentration en Césium 137 dans le lait et les légumes a tendance à augmenter, et atteint 11 à 17% des valeurs de l'iode 131. Le Ministre de l'Environnement du Land Bade-Wurtemberg a également estimé que cela pourrait entraîner des difficultés à long terme. (Le Césium 137 a une demi-vie -donc perd la moitié de son activité- de 30 ans, alors que l'iode 131 a une demi-vie de 8,06 jours seulement).

Le 7 mai on constate au Sud de la RFA une montée considérable de la radioactivité relevée au sol: de 10.000 à 50.000 Bq/m² avec des pointes allant jusqu'à 100.000Bq/m² (iode 131).

Dans la ville de Düsseldorf on trouve 50.000 Bq/m², et à Bonn 25.000 Bq/m². En Nord-Rhin Westphalie, on interdit alors partiellement la vente de légumes de plein champ et leur mise en conserve. A Francfort (Hesse) la vente des légumes chute de 40 à 60%.

Le 8 mai les gouvernements de Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat, et Hesse recommandent aux agriculteurs d'enfouir à la charrue tous les légumes à feuille prêts à être récoltés d'ici le dimanche 11 mai.

La Commission fédérale de Radioprotection retire la limite de concentration pour le Césium 137 de 100 Bq/kg pour les légumes. La décision est contestée du côté de certains scientifiques, et il est invraisemblable qu'elle soit adoptée par l'ensemble des gouvernements régionaux.

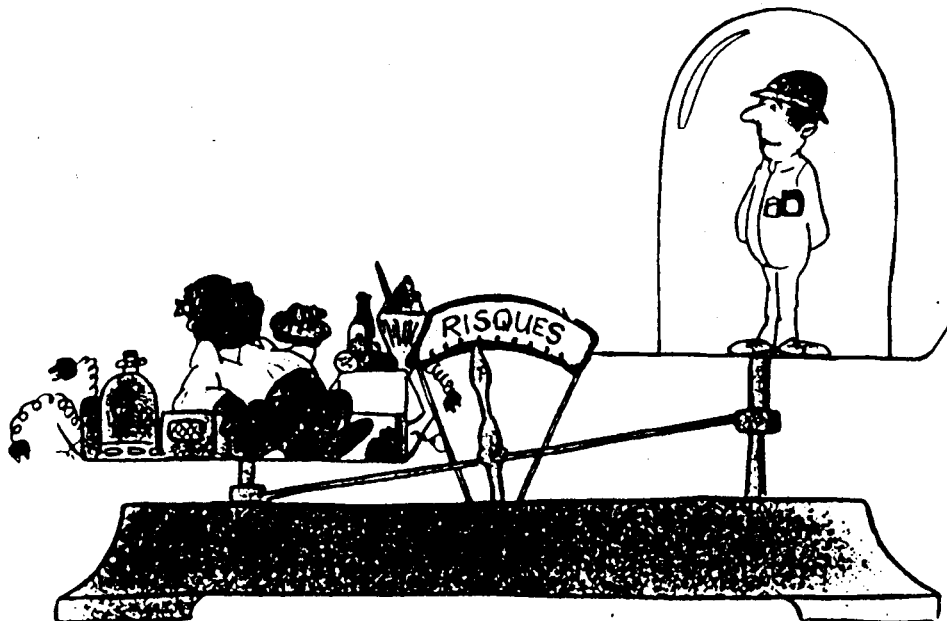
ANNEXES

- VALEURS CONCENTRATIONS MAXIMALES ADMISSIBLES POUR LA POPULATION -

Les valeurs de CMA de l'air peuvent servir de références pour mieux interpréter les résultats d'activités des poussières atmosphériques de même, les valeurs de CMA dans l'eau, pour les résultats d'activités dans le lait.

	CMA dans l'air Bq/m ³	CMA dans l'eau Bq/l
Strontium 89		370
Strontium 90	1,5	15
Cesium 137	74	740
Iode 131		37
Plutonium 239	$2,2 \times 10^{-3}$	185
Ruthénium 106	7,4	370
Tritium	7400	111 000
Iode 129	1,1	7,4
Cobalt 60	3700	1850

SOURCES: SCPRI



SOURCES: SERVICE DE PREVENTION ET DE SECURITE D'EDF,
"Les bases biologiques de la radioprotection"

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE ET DE L'INDUSTRIE

Décret n° 83-100 du 10 février 1983 fixant les conditions d'assermentation des agents habilités en application de l'article 5 de la loi n° 80-572 du 25 juillet 1980 sur la protection et le contrôle des matières nucléaires.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre d'Etat, ministre de la recherche et de l'industrie, du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de la défense,

Vu l'article 378 du code pénal ;

Vu la loi n° 80-572 du 25 juillet 1980 sur la protection et le contrôle des matières nucléaires, et notamment son article 5, ensemble les décrets n° 81-512 du 12 mai 1981 et n° 81-558 du 15 mai 1981 pris pour l'application de ladite loi ;

Le Conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

Décète :

Art. 1. — Avant d'entrer en fonctions, les agents habilités en application de l'article 5 de la loi du 25 juillet 1980 susvisée présentent au tribunal de grande instance dans le ressort duquel ils sont domiciliés l'acte d'habilitation dont ils sont investis et prêtent devant lui le serment ci-après :

« Je jure de bien et fidèlement remplir mes fonctions et de ne rien révéler ou utiliser, directement ou indirectement, même après la cessation de mes fonctions, de ce qui aura été porté à ma connaissance à l'occasion de leur exercice. »

Art. 2. — Mention de la prestation de serment est portée sur l'acte d'habilitation par les soins du secrétaire-greffier du tribunal de grande instance.

Art. 3. — Le ministre d'Etat, ministre de la recherche et de l'industrie, le garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre de la défense sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 10 février 1983.

PIERRE MAUROY.

Par le Premier ministre :

Le ministre d'Etat,
ministre de la recherche et de l'industrie,
JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
ROBERT BADINTER.

Le ministre de la défense,
CHARLES HERNU.

WISE - Paris
4, rue Dunols
75013 PARIS FRANCE
Tél. (1) 45 85 57 89

SCIENCE-FISSION

C' EST vrai, les Soviétiques ont la manie du secret. Et en plus, ils sont partageux. Dès que leur industrie produit en excès des éléments rares comme le strontium 90, l'iode 131, le césium 135 ou le tritium, ils tiennent à faire profiter des retombées les masses laborieuses des autres pays. On connaissait leur prosélytisme. Cette fois, on le mesure au compteur Geiger. C'est leur manière à eux de respecter les accords d'Helsinki : à défaut de libre circulation des particuliers, ils appliquent la libre circulation des particules. Leurs frontières sont plus poreuses qu'on ne l'imaginait, et si les informations n'ont guère filtré à travers le rideau de fer, les ondes radio-actives sont parfaitement passées.

Tandis que nous, n'est-ce pas, nous vivons dans une authentique démocratie. Avec des responsables compétents dans lesquels nous pouvons avoir toute confiance.

Soit. Imaginons tout de même, oh ! pas le grand quart d'heure de sciences-frisson, pas la superproduction en neutro-vision sur grand écran de protection, mais tout de même. Un petit film.

Dans la nuit du vendredi 2 mai, un orage sur Cadarache, centre d'études nucléaires du CEA, au bord de la Durance. Cadarache est équipé des systèmes de détection les plus perfectionnés : les balises donnent l'alarme. Les ingénieurs d'astreinte,

de service cette nuit-là, jugent la situation assez préoccupante pour prévenir la direction qui réveille à son tour les spécialistes du Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants (SCPRI).

Lesquels ne peuvent que constater les faits : les mesures en rayonnement bêta, c'est-à-dire, grosso modo, en iode 131, atteignent 15 fois la Concentration Maximum Admise (CMA) pour la population civile. Le taux en rayons ionisants est, lui, 15 fois supérieur. Ce n'est pas mortel. Pas si dangereux. Un mauvais moment à passer, mais c'est préoccupant. Et le lundi matin 5 mai, en faisant un prélèvement dans une flaqué d'eau, le compteur marque 60 chocs - ce n'est toujours pas grave - mais la norme est zéro.

Voilà une supposition comme une autre. Qu'un témoin, craignant pour son emploi, pourrait nous avoir signalée. Et s'il a plu sur Cadarache, il a forcément plu ailleurs. Alors, que faire ? Déclencher une panique sur l'eau minérale et les boîtes de conserves, comme nos voisins ? C'est bon pour les Suisses de s'inquiéter. C'est bon pour nos voisins des Pays-Bas et d'Allemagne fédérale de demander à leurs agriculteurs de faire rentrer

provisoirement les vaches dans les étables pour éviter qu'elles ne broutent de l'herbe irradiée. C'est digne des Italiens de provoquer un début de panique générale sur la salade, les légumes verts et le lait frais.

Chez nous, nous avons les meilleurs spécialistes. Alors rads ou pas, il ne faut pas nous en compter. Il s'est passé si peu de chose que ce n'est pas la peine d'en parler. Nous avons la situation bien en main.

Que faire ? Rien. Ah ! si. Recommander le silence à ceux qui sont au parfum, pour ne pas inquiéter la population. Relever le seuil de déclenchement des balises pour qu'elles cessent de tambouriner. Que dire ? Rien. Les gens n'ont pas besoin de savoir. Ce sont des grands enfants. Qu'ils laissent le soin de décider à ceux qui savent.

« L'élévation relative de radio-activité relevée sur le territoire français à la suite de cet accident est très largement inférieure... aux limites réglementaires françaises, elles-mêmes fixées avec des marges considérables. Il faudrait imaginer des élévations dix mille ou cent mille fois plus importantes pour que commencent à se poser des problèmes significatifs », déclare le professeur Pellerin, directeur du SCPRI, pendant le week-end. C'est sûrement vrai. Peut-être un soupçon exagéré. Et tous les autres porte-parole et tous les commentateurs ont fait chorus. Et l'on n'a pas entendu un mot sur l'iode 131. Des radiations, cela peut filtrer. Une vérité jugée pas bonne à dire, non. Celle-ci par exemple : en matière de détection, nous sommes très bons. Pour la protection, nuls.

Il existe en France un dogme aussi établi que celui de l'insuillibilité pontificale : l'insuillibilité pontificale en matière de sécurité.

On a pu lire dans les journaux des commentaires goguenards sur les recommandations faites aux Russes par les autorités en cas d'irradiation : secouer les vêtements dans le sens du vent... Frotter et fouetter les souliers avec de l'herbe... Laver les parties non protégées du corps avec de l'eau... Nous n'avons pas mieux à offrir - excepté pour les privilégiés qui se sont payés un abri personnel et une tenue très chic anti-choc de chez Scorpios, le bon faiseur. Fermer les fenêtres. Prendre une douche. Prier les dieux circonvoisins.

Haroun Tazieff, ci-devant ministre de la chose catastrophique, racontait, cette semaine, les trois exercices d'alerte qu'il a fait effectuer - dont un à Belfort avec le professeur Huguenard. Ils avaient, le matin, imaginé 2 500 blessés. Le soir, ils concluaient à 2 500 morts. Tazieff s'est aussitôt fait rappeler à l'ordre par Pasqua et par les responsables de la Sécurité civile : il avait touché au dogme. Nous n'avons pas besoin de savoir cela non plus. Défense de caresser l'idéologie sécuritaire à rebrousse-poil.

Cette fois, le vent nous a sauvés : la dépression atlantique causée peut-être par le départ à la retraite d'Albert Simon a éloigné le danger. Il n'y a même pas eu un zéphir de panique. Mais nous avons plus de raisons que nous le pensions de suivre avec inquiétude le cours des nuages dans le ciel. Et la prochaine fois ? Si le vent, qui souffle où il veut, nous envoyait la tempête ? Si notre ligne Maginot nucléaire était poreuse ? Et si des particules diaboliques s'avisait de faire le mur et de nous assaillir ?

Allons donc ! Il ne faut rien exagérer.

Nos techniciens ont tout prévu et rien à déclarer. Il était très bien, le film catastrophe des voisins russes. Mais on ne souhaite pas une deuxième projection.

Bernard Thomas